

LE CAUE 78 RECRUTE UN ARCHITECTE EXPÉRIMENTÉ

CONTEXTE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines est un organisme départemental créé à l'initiative du Conseil départemental et du Préfet dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE est investi d'une mission de service public.

Il a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Ses missions :

- **Conseiller les particuliers qui souhaitent construire, rénover ou réhabiliter**
- **Accompagner les collectivités dans leurs projets de construction, d'aménagement, d'urbanisme et de développement**
- **Sensibiliser et informer les élus et les professionnels à la connaissance des territoires, de l'aménagement, du patrimoine bâti et de l'espace naturel**
- **Informer et sensibiliser le grand public à la qualité de cadre de vie et de l'environnement.**

Compétences requises et aptitudes recherchées

- Diplôme d'architecte, compétences en paysage et/ou urbanisme appréciées
- Solide culture et connaissance du patrimoine urbain et bâti (dimensions historique, technique)
- Sensibilité aux enjeux du réchauffement climatique et de la transition écologique
- Intérêt pour la formation, la pédagogie et les démarches participatives
- Expérience en CAUE appréciée
- Curiosité, capacité d'adaptation, qualité d'écoute, sens du contact
- Autonomie et aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire.

Missions

- Conseil en architecture auprès des particuliers
- Conseil et accompagnement des collectivités dans leurs projets, notamment dans des démarches participatives
- Formation et sensibilisation des collectivités et du grand public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement
- Participation à des jurys de concours ou à des consultations de maîtrise d'œuvre
- Participation à l'activité générale du CAUE au sein de l'équipe et de l'union régionale des CAUE d'IdF

Conditions

- Temps complet ou 4/5
- CDI avec 3 mois d'essai
- En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE, ce poste exclut toute forme d'exercice libéral en architecture/urbanisme/environnement dans le département.
- Permis de conduire B indispensable. Déplacements dans le département des Yvelines.
- Poste à pourvoir à partir de janvier 2021.
- Rémunération : sur la base de la Convention Collective des CAUE et selon profil et expérience

MERCI D'ADRESSER votre lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae par mail à Monsieur le Président du CAUE 78 : caue78@caue78.com

Date limite de dépôt des candidatures : 16 novembre 2020 - 17h

L'entretien des candidats sélectionnés se déroulera les 18 et 25 novembre 2020